

↳ DÉTECTION INCENDIE





NOTRE SAVOIR-FAIRE

- Nos équipes dédiées vous conseillent et vous accompagnent dans **l'étude, l'installation, la mise en service** et la **maintenance** de votre Systèmes de Sécurité Incendie.
- Pour mieux vous servir, nous mettons à votre disposition :
 - Des équipes spécialisées et dédiées au SSI
 - Une étude sur mesure et adaptée à vos besoins pour votre installation (détecteur de fumée ponctuel ou par aspiration, détecteur de chaleur, détecteur de flammes ultraviolet/infrarouge, etc.)
 - Des partenariats avec des fabricants de matériel électronique de sécurité incendie.
- Dans le respect du cadre réglementaire nos équipes s'efforcent à répondre à vos exigences et mettent tout en œuvre pour vous **garantir la meilleure solution** grâce à des procédures strictes certifiées ISO 9001 et APSAD I7.



Certification N°269/15/I7
Service d'Installation de SDI et de CMSI
(règlement I7 délivré par le CNPP)

LA SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS

- Nous mettons en place des mesures de sécurité face aux risques pour nos techniciens mais aussi pour le personnel de l'établissement. Nos équipes reçoivent régulièrement des formations de nos fabricants partenaires.
- Nos techniciens ont l'habilitation électrique selon la **Norme NF C18-510**, et peuvent donc exécuter les tâches suivantes : l'accès à certains locaux électriques et aux armoires électriques, l'exécution, la surveillance ou la direction de travaux d'ordre électrique et procéder à des vérifications d'ordre électrique...
- Nos équipes dédiées sont clairement informées sur la réglementation en vigueur pour le travail en hauteur : Le **Code du travail** précise que « les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs » (article R. 4323-58).



L'IMPORTANCE D'UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI)

PROTÉGER

Obligation réglementaire pour les ERT et/ou ERP

DÉTECTER

Collecte des informations

INFORMER

Transmission et déclenchement des alarmes et protections

ÉVACUER

Mise en sécurité des personnes et des biens

Votre conformité avec les réglementations en vigueur

- Nous sommes **certifié APSAD n°269/15/17** pour les services d'installation des systèmes de détection incendie et des centralisateurs de mise en sécurité incendie.
- Avec nos équipes de **techniciens dédiées**, nous intervenons sur **toute la France** dans les meilleurs délais.
- Nous adaptons nos méthodes de travail à tous les établissements concernés par la **réglementation des SSI** : bâtiments d'habitation, établissements recevant du public, bâtiments industriels et assimilés...



INSTALLATION

- En nous confiant l'installation de votre Système de Sécurité Incendie, vous avez la **garantie** d'une analyse de vos besoins en adéquation avec votre organisation et les réglementations de sites en vigueur.
- Suite à une **étude personnalisée** nous planifions la mise en œuvre, la mise en service, la réception et la formation de vos équipes.
- Lors de la réception de l'installation, nous vous remettons aussi un **Dossier des ouvrages exécutés**, qui inclut l'ensemble des éléments technique et normatif. Ce dossier vous permet d'avoir un réel suivi pour l'entretien futur de votre installation.
- Nos experts équipent tous les établissements concernés par la réglementation des SSI : Bâtiments d'habitation, Etablissements recevant du public, bâtiments industriels et assimilés...

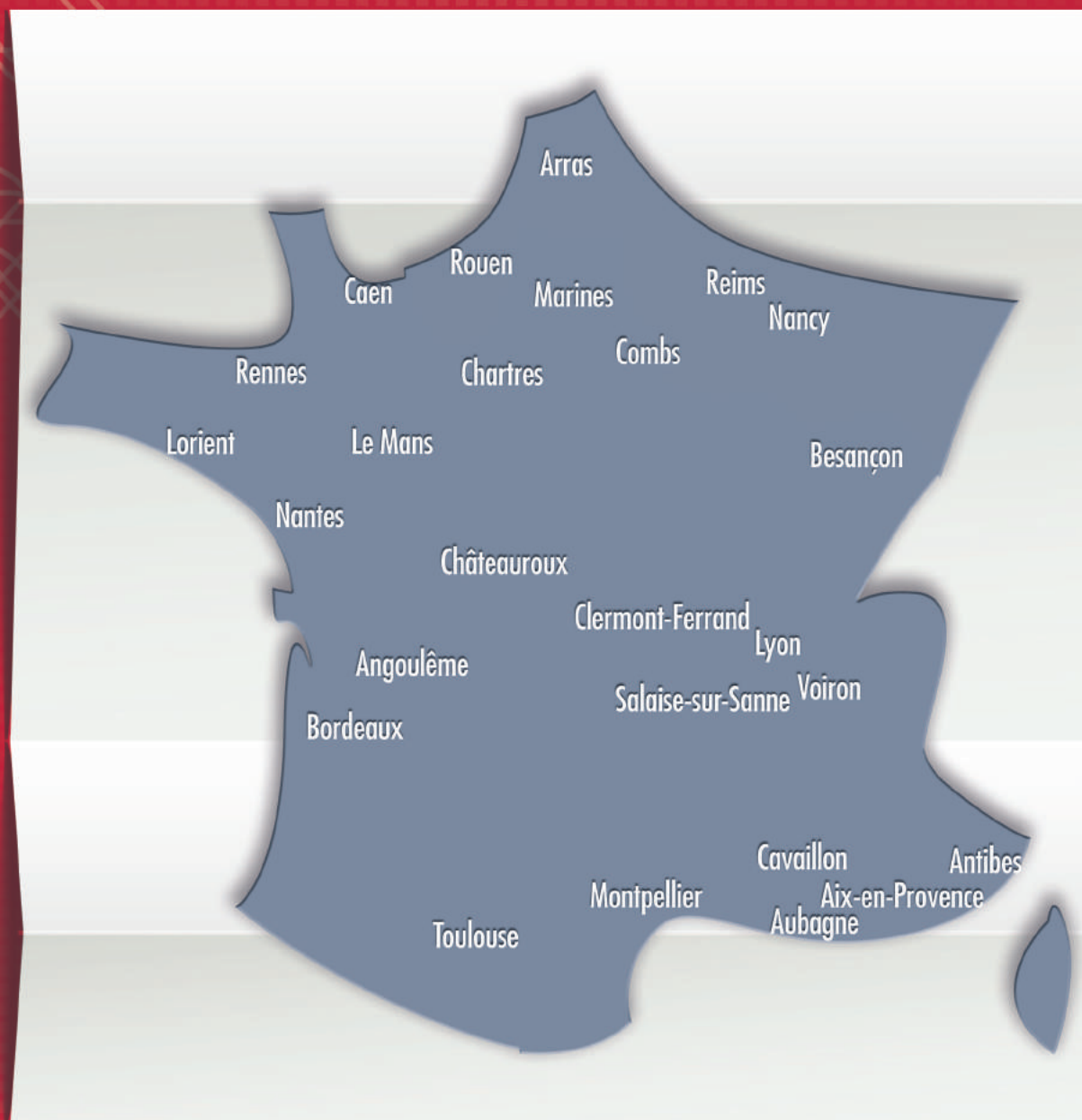
VÉRIFICATION ET MAINTENANCE

- L'enjeu de votre système de sécurité incendie, c'est son **entretien**.
- Afin d'assurer l'intégrité et la pérennité de votre système nos équipes dédiées vous garantissent un service périodique conformément à la norme **NF S61-933**. Ainsi nous mettons tout œuvre pour garantir un maintien optimal de votre installation.
- Nous sommes **mainteneur multimarques**, nous avons développé notre savoir faire afin de réaliser la maintenance préventive sur l'ensemble des installations SSI certifiée NF par le CNPP.

➤ EUROFEU SERVICES - L'OFFRE GLOBALE EN SÉCURITÉ INCENDIE, SÛRETÉ ET SECOURS

- Extincteurs
- Système hydrant
- Désenfumage - portes coupe-feu
- Détection et alarme incendie
- Extinction automatique

- Formation
- Éclairage de sécurité
- Santé et sécurité au travail
- Signalisation
- Sûreté



SIÈGE SOCIAL ET SITE INDUSTRIEL

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES
Fax : 02 37 37 91 96

DIRECTION RESEAU INTÉGRÉ

Espace Océam • 53,
av. d'Orléans • 28000
CHARTRES

DIRECTION COMMERCIALE DES MARCHÉS NATIONAUX

Espace Océam • 53,
av. d'Orléans • 28000
CHARTRES
Fax : 02 37 26 36 33

www.eurofeu.fr

☎ 0820 90 18 18

0,12€ TTC/min depuis un poste fixe